

Les ouvrages anti-crue de l'opération Vallée Rive Gauche (Hauts-de-Seine) : Comment l'aménagement du territoire peut-il contribuer à une meilleure prévention des inondations ?

Flood Defences of the Left Bank Valley project (Hauts-de-Seine): How can land use planning contribute to better flood prevention?

Carole Plancot, Yves Dauphin, Lionel Lecoœur

Conseil général des Hauts-de-Seine, 61 rue Salvador Allende, 92000 Nanterre
(cplancot@cg92.fr)

RÉSUMÉ

Dans le cadre du projet d'aménagement de la Vallée Rive Gauche (RD7 et les berges de Seine sur 4,2 km entre le pont de Sèvres et Paris) l'objectif est de diminuer le risque d'inondation de ce territoire par submersion de la Seine en rétablissant un niveau de protection des personnes et des biens jusqu'à la cote de crue de 1924, et en déplaçant cette ligne de protection afin d'élargir le lit majeur de la Seine (de 3 à 20 mètres).

En accompagnement d'un déplacement latéral partiel de la RD7, côté ville, de manière à redonner au public le plus d'espace possible sur les berges et à étendre les zones d'expansion des crues, cette action consiste en la réalisation de travaux de terrassements (talus), de déplacement et de reconstruction des murettes anti-crues et des batardeaux en bordure du nouveau tracé de la route, côté fleuve, sur les communes d'Issy-les-Moulineaux, Meudon et Sèvres.

Date prévue de réalisation des ouvrages : 2014-2018.

ABSTRACT

As part of the redesign project for Vallée Rive Gauche (RD7 and the Seine riverbanks over 4.2 km between Pont de Sèvres and Paris), the goal is to reduce the flood risk to this land from submersion by the Seine through restoring protection for people and property up to the level of the 1924 flood, and moving that line of defences so as to widen the floodplain of the Seine (by 3 to 20 metres).

In addition to a partial sideways realignment of the RD7 on the city side, in order to restore to public use as much space as possible on the riverbanks and extend the floodplain, this work consists in creating earthworks (embankments), in moving and rebuilding flood prevention walls and coffer dams alongside the newly realigned road, on the river side, within the communes of Issy-les-Moulineaux, Meudon and Sèvres.

Planned dates for execution of the works: 2014–2018

MOTS CLES

Aménagement, Crue, Inondation, Ouvrages anti-crue, Seine

1 RENDRE LA SEINE PLUS ACCESSIBLE AUX HABITANTS

Le projet Vallée Rive Gauche (VRG) est un projet d'aménagement des berges de Seine, des espaces publics attenants et de la route départementale 7 (RD7) du pont de Sèvres aux portes de Paris. Réalisé par le Conseil général des Hauts-de-Seine, ce projet s'étend sur environ 4,2 km de long, sur les communes de Sèvres, Meudon et Issy-les-Moulineaux.

Cette opération va reconfigurer le paysage des berges **en offrant un cadre paysager esthétique et agréable le long de la Seine et en la rendant plus accessible aux habitants**. Les objectifs visés pour 2018 sont :

- L'aménagement de **lieux de promenade ouverts aux piétons et aux cyclistes**. La promenade bleue représentera ainsi un parcours continu de plus de 4 km de long en bordure de Seine ;
- L'aménagement d'**espaces paysagers** dont 5 grandes pelouses ;
- La mise en place d'une **circulation fluide, sécuritaire et partagée** entre les voitures, les circulations douces et les transports en commun. La RD7 bénéficiera d'un nouveau tracé plus large avec deux files de circulation par sens, des carrefours à feux synchronisés, de larges trottoirs, une piste cyclable dans les deux sens et le passage du tramway à proximité.

2 AMELIORER LA PROTECTION CONTRE LES CRUES

2.1 Le risque d'inondation par débordement de la Seine

Au cours du siècle passé, l'Île-de-France a fait face à trois crues exceptionnelles : une crue centennale en 1910, et deux crues cinquantennales en 1924 et 1955.

Face à la sensibilité du département des Hauts-de-Seine au risque d'inondation par débordement de la Seine, le projet VRG a intégré ce risque sans remettre en cause le niveau de protection de la route pour la crue cinquantennale et en proposant des zones nouvelles d'expansion pour les crues inférieures.

2.2 La cohérence du projet avec la réglementation

Les aménagements que porte le projet VRG sont en accord avec les réglementations et orientations des documents visant à prévenir du risque d'inondation suivants :

- Le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) lié au débordement de la Seine dans les Hauts-de-Seine, approuvé en 2004, régit l'occupation des sols. L'un de ses objectifs principaux est de **préserver les capacités d'écoulement et d'expansion de la Seine** ;
- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) de Seine-Normandie 2009-2015 est un document de planification qui fixe les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin de la Seine et des cours d'eau côtiers normands. L'un des 8 grands défis majeurs est de **limiter et de prévenir le risque d'inondation**.

2.3 Les aménagements prévus pour diminuer le risque d'inondation

L'aménagement global de l'opération Vallée Rive Gauche a été conçu pour prévenir les inondations par débordement de la Seine. Une étude de modélisation hydraulique bidimensionnelle a guidé le développement du projet dans le but d'améliorer la situation existante quant au risque d'inondation.

2.3.1 *Le déplacement de la route départementale rend possible l'élargissement du lit majeur de la Seine*

Le déplacement de la route côté ville autorise un **élargissement des berges** et un **déplacement de la ligne de protection de la cote de crue de 1924**. Le lit majeur de la Seine a ainsi gagné de 3 à 20 mètres selon les tronçons du projet.

Les bâtiments situés entre la Seine et le nouveau tracé de la RD7 sont démolis et remplacés par des espaces publics inondables. **Le déplacement des murettes anti-crue s'intègre à l'objectif d'élargissement du lit majeur de la Seine**.

2.3.2 *Les murettes anti-crue assurent une protection à hauteur de la cote de 1924*

Les protections anti-crue actuelles, situées en bordure de Seine, sont des rideaux de palplanches. Ils

protègent les personnes et les biens de la crue de référence 1924. Ils servent également à soutenir les berges. Leur état est détérioré, certains habitants des bateaux-logements ayant créé des ouvertures dans les palplanches afin d'avoir un accès direct aux berges depuis leur péniche.

Sur l'ensemble du linéaire du projet VRG il est prévu **de créer des murettes anti-crue** le long de la RD7, toujours dimensionnées par rapport à la cote de crue 1924. Les murettes construites serviront de soutènement à la route départementale. Elles prendront la forme d'un mur en béton armé d'une hauteur variable de 50 cm à 3,5 m. La démolition des palplanches en bordure de Seine facilitera l'accès au fleuve. Pour quelques ouvertures de murette (escalier, accès au fleuve...), des **atardeaux amovibles** seront placés pour retenir l'eau en cas de crue.

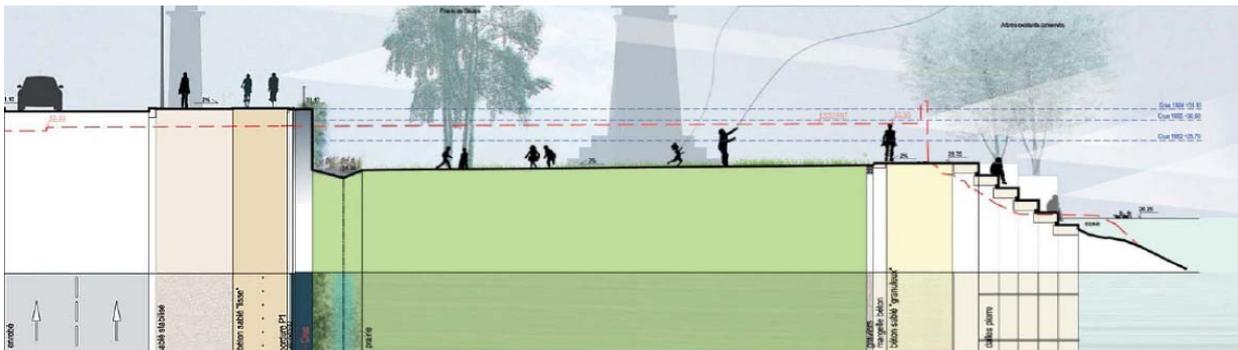


Projet d'aménagement des berges de Meudon et visualisation des murettes anti-crue en arrière-plan et espaces verts inondables (ILEX PAYSAGE&URBANISME)

2.3.3 Les talus et décaissements redonnent du volume au fleuve

Des terrassements (décaissements et talus) seront réalisés au niveau des berges naturelles. Ces aménagements redonneront du volume au fleuve et adouciront les pentes des berges. Les talus seront végétalisés avec des essences adaptées, ce qui permettra de répondre aux objectifs suivants :

- Assurer la pérennité des berges ;
- Lutter contre l'érosion causée par le marnage et le batillage ;
- Créer un corridor écologique.



Coupe du projet d'aménagement des berges de Meudon représentant par la ligne rouge en pointillé l'ancienne hauteur des berges et révélant les décaissements prévus

BIBLIOGRAPHIE

- OGI (décembre 2008). *Aménagement des bords de Seine du pont de Sèvres à Paris*. Etudes d'avant-projet, 94p.
- SOGREAH Consultants (Juin 2009). *Aménagement des bords de Seine du pont de Sèvres à Paris*. Dossier de demande d'autorisation au titre des articles L214-1 à L214-6 du Code de l'Environnement, 192p.
- SOGREAH Consultants (Mars 2009). *Aménagement de la RD7, des berges et des espaces publics attenants, du pont du boulevard périphérique au pont de Sèvres*. Etude de modélisation hydraulique bidimensionnelle, 37p.